

Aux Andelys (Eure), les écoles accueilleront des élèves à partir du mardi 12 mai

Dès le mardi 12 mai 2020, des écoles des Andelys (Eure) accueilleront des élèves. La capacité d'accueil sera restreinte afin d'assurer le respect des règles sanitaires.

Publié le 8 Mai 20 à 18:05



Dans l'Eure, les écoles des Andelys accueilleront de nouveau des élèves à partir du mardi 12 mai 2020. (©L'Impartial)

Le maire des **Andelys**, dans l'**Eure**, **Frédéric Duché** a présenté jeudi 7 mai 2020, le **plan de reprise dans les écoles**.

Entouré de Valérie Rano, maire adjointe en charge de l'éducation, de Stéphanie Derongs, du service éducation, Alain Dajon délégué en charge de la restauration et Armelle Kratz de la nouvelle majorité municipale, le maire a tout d'abord confirmé la date de réouverture des établissements scolaires en début de semaine.

La prérentrée des enseignants aura lieu le lundi 11 mai et celle des élèves le mardi 12 mai.

Les enfants accueillis

Pour cela, les équipes municipales sont mobilisées depuis plus d'une dizaine de jours.

Des visioconférences ont été organisées avec les enseignants pour recueillir leurs sentiments. Les élus sont ensuite allés dans chaque établissement pour vérifier les mètres carrés disponibles et ainsi voir comment distancier les élèves. Cela nous a permis d'établir une jauge de capacité d'accueil pour chaque établissement.

À cela s'est ajouté le sondage réalisé par les établissements auprès des parents pour connaître le nombre exact d'élèves susceptibles de revenir le 12 mai.

La mairie des Andelys appliquera la priorisation établie par la circulaire du Gouvernement :

Nous accueillerons en priorité les enfants des personnels indispensables, mais aussi des élèves décrocheurs et ceux en situation de handicap. Nous y ajoutons aussi les enfants dont les deux parents travaillent et qui n'ont pas de moyens de garde alternatif.

Car pour le maire, il n'est pas question « qu'une famille se retrouve en difficulté face à ses employeurs ».

39 % des écoliers attendus

À la date du jeudi 7 mai 2020, près de 39 % des écoliers andelysiens étaient inscrits pour revenir en classe la semaine prochaine (à raison de 280 élèves sur les 721).

La décision des familles d'envoyer ou non leur enfant à l'école est valable jusqu'au 1er juin. Aucun enfant ne pourra reprendre la semaine du 18 ou du 25 mai, l'organisation étant établie pour les trois prochaines semaines.

Quelques jours avant le 2 juin, l'ensemble des familles sera recontacté pour déterminer le nombre d'enfants qui pourraient fréquenter les écoles jusqu'à début juillet et au besoin mettre en place un nouveau protocole d'accueil.

Cantine, transports scolaires et garderie

– Cantine

108 enfants sont inscrits à la cantine. Un chiffre qui permet de mettre en place les distanciations demandées. « Les enfants mangeront chaud, avec une restauration de qualité. Car la cuisine centrale a poursuivi son travail et s'est donc adaptée depuis le confinement. »

– Transports scolaires

Pour l'heure, le service peut être assuré en toute sécurité sanitaire puisque seulement 54 enfants devaient y avoir recours. Les élèves de maternelle et élémentaires n'ont pas l'obligation de porter un masque dans le car. Une place sur deux sera occupée. Le car sera désinfecté quotidiennement.

– Garderie

L'accueil périscolaire aura bien lieu, le matin dès 7h et le soir jusqu'à 19h. Il sera assuré par des agents formés aux règles sanitaires. 29 enfants y sont attendus.

La scolarité doit se poursuivre à l'école ou à la maison

Les élèves de maternelle seront accueillis tous les jours. Mais pour les élémentaires, chaque établissement a déterminé les jours d'accueil des enfants selon leur niveau. Certains élèves n'auront école que les lundi et jeudi, d'autres mardi et vendredi, d'autres trois jours par semaine...

Car les enseignants doivent aussi pouvoir poursuivre l'enseignement à distance pour les enfants ne retournant pas à l'école.

Ce n'est pas une obligation de revenir à l'école. Mais ce qui reste obligatoire c'est la poursuite de la scolarité, par le biais donc de l'école à distance.

Ainsi, la mairie va aussi maintenir de son côté les dispositifs mis en place pour l'école à la maison comme la distribution des devoirs pour les élèves n'ayant pas d'équipement informatique.

De même, du personnel communal sera mis à disposition dans les écoles afin de s'assurer du respect du protocole sanitaire. Ils suivront une formation sur les règles sanitaires lundi 11 mai 2020. Les locaux et le matériel seront ainsi désinfectés plusieurs fois par jour.

Prise de température à l'entrée

Dans toutes les écoles, de mêmes règles seront mises en place.

Les enseignants et personnels porteront des masques.

Plus aucun parent ne rentrera dans les écoles. Les enfants seront pris en charge à la grille par l'enseignant ou un personnel municipal.

Nous allons prendre la température de chaque enfant à son arrivée.

Si l'écolier a plus de 37,8°C, ses parents devront le remmener ou l'enfant (qui prend par exemple le car) sera isolé le temps que ses parents puissent venir le récupérer.

Il faut que les parents soient sérieux. Si leur enfant a de la fièvre le matin ou un symptôme, ils ne devront pas l'amener.

La mairie lance donc un appel au bon sens des parents.